



Les Jardins du Sollier accueilleront des projets de maraîchage en agriculture biologique.  
© Stéphanie Para

**En 2019, le lycée agricole du Subdray mettra à disposition Les Jardins du Sollier, un terrain sur lequel les futurs maraîchers pourront développer leur projet.**

Les Jardins du Sollier sont porteurs de nouveaux projets.

L'EPLEFPA du Subdray – Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole – situé dans l'agglomération de Bourges, lance un appel à candidature pour toutes les personnes souhaitant développer une exploitation en agriculture biologique.

**Sur une période d'un à trois ans, ils pourront commencer leur activité de maraîchage dans un « espace test » équipé appelé Les Jardins du Sollier.**

« On vise surtout les personnes en reconversion professionnelle ou les nouveaux diplômés », explique Marlène Dupont, cheffe de projet. « L'idée est de leur permettre d'appréhender leurs capacités et de les aider à produire et commercialiser leurs produits, sans qu'ils aient le statut d'entrepreneurs. »

## **Accompagner et former**

**Le lycée agricole accueille en effet les bénéficiaires du dispositif avec un contrat bien particulier : le CAPE, porté par la couveuse d'entreprises du Cher Solen Angels. Celle-ci accompagne le futur maraîcher dans ses financements, son business plan, sa clientèle ou ses investissements.** De l'autre côté, l'EPLEFPA aide l'agriculteur à développer son savoir-faire, ses connaissances du domaine agricole et son réseau professionnel, tout en lui fournissant outils et terrain. Le bénéficiaire devra verser, en échange, une légère contrepartie financière.

« Nous sommes conscients que les candidats débutent ou sont en reconversion et que leur projet est amené à changer », souligne Marlène Dupont. « Ce n'est pas le CV qui importe, mais le projet professionnel. » Seule condition pour intégrer Les Jardins du Sollier : « être diplômé ou s'engager à l'être ».

L'appel à candidature a débuté début mai et s'étend jusqu'au 30 septembre.

Les candidats retenus seront accueillis à partir de novembre 2018 pour la signature des contrats et la phase de préparation.

L'espace équipé sera mis à leur disposition à partir de janvier 2019.